

ruste, sous le titre « La Fraternelle de Beaulieu ». La cotisation mensuelle est de 10 francs.

Le bureau est composé comme suit : M. Alphonse Debaudringhen, président ; M. Polydore Bruyand, vice-président ; M. Emile Fournier, secrétaire ; M. Louis Boulanger, trésorier ; M. Louis Delchambre, secrétaire adjoint ; M. Prudent Boulanger, trésorier adjoint.

WASQUEHAL

Le NOYÉ EST IDENTIFIÉ. — Mercredi matin, M. l'Economiste de l'Asile d'aliénés de L'Ommelet, est venu reconnaître le corps de l'homme qui s'était jeté à l'eau lundi matin, derrière l'usine de Saint-Gobain. Il s'agit d'un sieur Ferrache Jules, né à Lewarde (Nord) le 23 janvier 1864, qui était interné dans l'Asile de L'Ommelet depuis 15 mois. Ferrache s'était sauvé dans la soirée de dimanche.

AU CLUB CYCLISTE FRANCO-BELGE. — Le Club cycliste Franco-Belge siégeant au café du Centre chez M. Despreux, organise sa réunion samedi 17 janvier, à 7 heures du soir, au siège. Ordre du jour : renouvellement des cartes du Nord-Touriste pour 1923 ; paiement de la cotisation du premier trimestre 1922. Présence indispensable.

ÉTAT-CIVIL. — Décès. — Guide Marie-Louise, veuve Lambert, place Gambetta, bas fond, 4. — Mariage Jules, 28 ans, de Lewarde.

LYS

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS. — Samedi, à 4 heures, ont eu lieu à la Mairie, les adjudications du pain et du charbon pour le Bureau de Bienfaisance pendant l'exercice 1922.

Pour le charbon, M. Bessut Louis, a soumissionné sur un prix de 1.140 francs les 10.000 kilos. M. Despreux Eugène, sur un prix de 1.103, ce dernier a été déclaré adjudicataire. Pour le pain, M. Vansteenkiste Cyrille, a offert un rabais de 5.10 sur le prix de la taxe officielle ; M. Meunier Fernand, a offert un rabais de 5.10 ; ce dernier a été déclaré adjudicataire.

PUPILLES DE LA NATION. — Le paiement des allocations aux Pupilles de la Nation aura lieu à la perception, rue de Strasbourg, aujourd'hui jeudi 19 janvier, de 9 heures à midi.

RONCQ

ADJUDICATIONS. — Le maire de Roncq, donne avis que le lundi 30 janvier 1923, à 15 heures, il sera procédé, en la Salle de la Mairie, à l'adjudication des travaux ci-après énumérés, savoir :

Premier lot. — L'entretien des travaux d'entretien et de grosses réparations à effectuer aux bâtiments communaux pendant l'année 1922. L'adjudication se fera au rabais et séparément pour chaque nature de travail, de la manière suivante : 1° Maçonnerie et plâtrerie, évalués 1.400 francs ; 2° Charpente, menuiserie et quincaillerie, évalués 1.900 fr. ; 3° Couverture en pannes, tuiles et ardoises, évalués 1.000 fr. ; 4° Peinture et plomberie, évalués 1.000 fr. ; 5° Pâtes et ferronnerie, évalués 1.000 fr. ; 6° Peinture et vitrerie, évalués 1.700 francs.

Deuxième lot. — Démolition de l'ancienne Mairie. — Cette entreprise sera adjugée au soumissionnaire le plus offrant, aucun minimum n'étant fixé. L'adjudication commencera à 10 heures et terminera à 12 heures. Les soumissionnaires devront déposer au bureau de la Mairie, avant le 15 janvier, un cautionnement de 100 francs. Les cahiers de charges sont déposés au bureau de la Mairie, de 9 heures à midi.

Troisième lot. — Entretien des chemins vicinaux ordinaires pendant les années 1922 et 1923. — Estimation évaluée, 4.435 francs. Cette adjudication aura lieu au rabais ; cahiers de charges à verser, dans un délai de 3 jours : 150 francs. Chaque concurrent sera tenu de fournir à l'appel de sa soumission, un certificat de capacité, de date récente et portant le visa de l'agent-voyer.

Écrire ou s'adresser à la Mairie de Roncq, pour renseignements complémentaires.

FUNÉRAILLES. — Hier matin ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de notre dévoué camarade Louis Debucquois. Tous les amis de ce bon citoyen avaient tenu à lui rendre un suprême hommage. M. Debucquois était vice-président de la Société cycliste « La Vallante du Blanc-Four » et un membre honoraire de nombreuses sociétés de la région, de Tourcoing.

« Était un philanthrope et nous présentons à sa famille nos sincères condoléances. »

AUX PROPRIÉTAIRES SINISTRÉS. — Tous les propriétaires sinistrés, à l'exception de ceux qui ont partie d'une coopérative et qui ont une ou plusieurs maisons détruites ou partiellement démolies, situées dans la commune de Roncq, doivent se présenter sans faute à la Mairie, jeudi dans le courant de la journée, munis de leur récépissé de dépôt à la Commission cantonale.

NEUILLE-EN-FERRAIN

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA NEUILLOISE ». — La Commission de la Société de Gymnastique « La Neuilloise » porte à la connaissance des jeunes gens et anciens gymnastes que la Société est en réformation. Le secrétaire se tiendra à leur disposition pour l'inscription, tous les dimanches de 11 heures à midi, au local n° 11, rue de la Poste.

MOUVAUX

ALLALEMENT MATERNEL. — Le paiement des primes aura lieu lundi 23 courant, à 9 heures à la recette municipale, mairie, rez-de-chaussée, à gauche.

ÉTAT-CIVIL. — Décès. — Pollet Maise, 2 ans, fils de M. Pollet Maise, 44 ans, rue de la République, 14. — Mariage. — M. Callens François, 64 ans, sans profession, rue Constantine, 74.

BONDUES

TRAVAUX COMMUNAUX. — Voici la désignation des travaux à exécuter et mis en adjudication pour 1922-1923 : Entretien des chemins vicinaux ordinaires (estimation de la dépense annuelle, 6.877 fr. 50, cautionnement : 230 fr.).

Le Maire de Bondues donne avis que le vendredi 17 janvier 1923, à quinze heures, en la Mairie, il sera procédé par nous, en présence de deux conseillers municipaux, du receveur municipal et de l'agent-voyer, directeur des travaux, à l'adjudication sur soumissions cachetées des ouvrages ci-dessus indiqués.

Pour le modèle de soumission, s'adresser à la Mairie de Bondues.

LILLE

MM. les voleurs et cambrioleurs continuent !

ILS ONT, EN 48 HEURES, RÉALISÉ TROIS NOUVELLES OPÉRATIONS. — Nous avons relaté ces jours derniers, un certain nombre de méfaits, commis par les malfaiteurs, en la ville de Lille, et notamment le cambriolage audacieux, accompli par ces malfaiteurs, dans la nuit de samedi à dimanche en réserve des magasins de la manufacture d'armes de Saint-Etienne, boulevard de la Liberté.

La police continue ses recherches à cet égard et il semblerait si l'on en croit les on-dit, que celles-ci doivent bientôt aboutir. Quel qu'il en soit, il faut constater que les auteurs de ces exploits, dans la nuit de samedi à dimanche en réserve des magasins de la manufacture d'armes de Saint-Etienne, boulevard de la Liberté.

PENDANT QUELLE ÉTAIT ABSENTE. — Une ménagère, Mme Thiriez, demeurant 150, chemin d'Haute, a prouvé une bien désagréable surprise en rentrant chez elle dans la soirée de lundi. Cette personne qui habite au 2^e étage, a en effet constaté, qu'en son absence, on avait fracturé la porte de son appartement et que l'auteur de cette effraction, ayant pénétré chez elle, s'était emparé d'une somme de 4.400 francs en billets de banque de 100 francs. Cet argent

était placé dans un coffret en bois, lequel avait été enlevé par Mme Thiriez dans une commode.

Or, le coffret en question, gisant grand ouvert et vide de son contenu, au beau milieu de la chambre à coucher, cette dernière a déposé une plainte entre les mains du commissaire de son quartier.

BIS REPETTA...

La même mésaventure est survenue à Mme Schumann, également ménagère, demeurant 40, rue de la Halle, au 1^{er} étage. Cette dame a déclaré à la police qu'en rentrant chez elle, lundi, vers 21 heures, après avoir passé 2 heures d'absence, elle s'était rendue compte que quelqu'un avait pénétré dans sa chambre. L'auteur de cette intrusion avait fait main basse sur une montre en or et sur un portefeuille contenant la somme de 4.000 francs. Elle ne signala aucune trace d'effraction. Selon la formule consacrée, une enquête est ouverte pour rechercher l'auteur de ces soustractions.

UNE BIJOUTERIE AU PILLAGE. — Dans la matinée de mardi, Mme veuve Hoppe, bijoutière, rue d'Éna, 20 bis, a informé le commissariat de police du 6^e arrondissement, lequel se rendit à proximité de sa demeure, qu'au cours de la nuit écoulée, on avait cambriolé son magasin et les pièces y attenantes.

D'après les déclarations de Mme Hoppe, on l'aurait soustrait une somme de 7.000 francs en numéraire, ainsi que des bijoux représentant une valeur totale de 35.000 fr. Si l'on s'en rapporte aux premières constatations de la Mairie, les malfaiteurs ont fait ce coup de main en passant par la bijouterie, en laissant usage de fausses clés, car il n'a été relevé aucune trace d'effraction. Ce vol ne semble pas avoir autrement inquiété la police, qui serait déjà sur la trace de ces deux coupables...

L'accident de la place de la République

ARRESTATION DU CHAUFFEUR

Nous avons relaté le terrible accident dont avait été victime lundi soir, place de la République, un représentant de commerce roubaissien, M. Derinck Désiré.

M. Cailliet, commissaire de permanence, chargé de l'enquête, fait procéder hier à l'arrestation de l'auteur de cet accident, le chauffeur Charles Bula, demeurant rue Colbert, à Lille.

Ce dernier, dont la responsabilité semble très engagée, a été déferé au Parquet, pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

A la suite de ce nouvel accident, M. le commissaire central a donné des ordres en vue de la limitation des heures de travail des chauffeurs qui ne respecteraient pas les arrêtés en vigueur.

Le coin des accidents

UN CYCLISTE TAMPONNE UN FIACRE

C'est si souvent le contraire qui arrive que cette fois on n'en saurait tenir rigueur au vélocipédiste... Bref, vers midi 15, la voiture de place numéro 35 passait rue des Manneliers... Elle venait d'arriver à hauteur de la rue de Paris, lorsqu'un cycliste, M. Emile Loozen, 29 ans, employé, demeurant 201, rue Saint-André, vint la heurter violemment.

Ca fut pour le chevalier de la pédale une belle mémorable ! Fort heureusement, il ne fut pas blessé au cours de sa chute et seul son vélo, mis hors d'usage, se ressentit de cet abordage audacieux.

Somme toute, tout est bien qui finit bien.

Exposition Canine

La Société Canine Lilleoise donnera son exposition annuelle de chiens de berger et bouviers de toutes races le dimanche 27 avril 1922.

L'exposition d'aujourd'hui aura lieu sous le hall couvert de l'Hotel de Lille, de 9 heures à midi, exposants et exposés, n'auront plus à craindre l'inclémence du temps.

L'exposition de la Société Canine Lilleoise, qui est toujours suivie avec le plus grand intérêt par les amateurs cynophiles de France et de Belgique, sera plus richement dotée encore que l'an dernier : chacun sait que la S. C. L. les prix sont offerts pour être distribués et non retenus.

Le catalogue avec la liste des prix paraîtra prochainement. S'inscrire dès maintenant au Secrétariat, 17, boulevard Montebello, à Lille, pour recevoir en temps utile.

Gazogènes au Bois

aux charbons lignites anthracites, pour moteurs fixes, bateaux, autos. FORNAS 173, Boulevard Mirat, PARIS 7^{ème}. 4716.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

Accident grave aux Forges

Les deux apprentis éboueurs Saint-Vaast Pierre-Joseph, âgé de 14 ans, demeurant à Denain, rue de Bouchain, coron Moura, et Léon Adolphe, 14 ans, demeurant à Hauchain, rue de la Fontaine, étaient montés sur une des pièces en dépôt dans le parc de la fonderie, des Forges et Acieries de Denain, lorsque soudain cette pièce bascula, si renversant avant que ces deux gamins eussent le temps de se dégager ; elle les atteignit aux jambes.

Pris sous cette pièce, on s'empressa de la soulever pour sortir les apprentis de leur pénible position. Le docteur Piel, mandé en hâte, visita les deux blessés à l'Hôpital de Valenciennes et constata à Saint-Vaast une fracture de la jambe gauche à son extrémité inférieure, et du fémur au niveau du genou gauche ; quant à Léon, il a une fracture des os métatarsiens du pied gauche et une contusion de la nuque.

Après avoir reçu les soins que leur état nécessitait, les deux blessés ont été reconduits par l'ambulance, à leur domicile.

BOULOGNE-SUR-MER

UN CADAVRE A LA CÔTE

On a retiré du port le cadavre complètement nu et à l'état squelettique d'un homme paraissant être adonné dans l'eau durant plusieurs mois. Inutile de dire que l'identité du noyé n'a pu être établie.

UN COUP DE FILET

DANS UNE MAISON CLOSE. — Accusés d'avoir « enlevé » un Boulonnais, un Gaisnois et un Anglais, les nommés Jeanne Marie, 32 ans ; Jeanne Bottrijn, 22 ans ; Germaine Godfrin, 28 ans ; Marguerite Lemaire, 29 ans ; et Victoria Stockfeld, 42 ans, pensionnaires d'une maison de tolérance ont été arrêtées. Le montant de leurs vols s'élève à environ deux mille francs.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

MERICOURT-SOUS-LENS

Grave accident sur la voie

Dans la nuit de lundi à mardi, M. Paul Vraeghe, 29 ans, manoeuvre-chauffeur à la Compagnie du Nord, demeurant Cité-Vaive du Chemin de fer, à Méricourt, suivait la voie qui part du nouveau barrage et se rendait à son travail au dépôt des machines, quand, tout à coup, une machine qui rentrait au dépôt et qu'il n'avait pas entendu venir, en raison de la violence du vent et de la bourrasque de neige, le projeta violemment sur la voie. Gravement blessé au pied droit et à la main gauche, il se mit à appeler au secours.

Des voisins ayant entendu accourir et le transportant à son domicile, mais étant désemparés de ses blessures, qui nécessiteront peut-être, on le craint, l'amputation des membres atteints, M. Vraeghe fut dirigé bientôt après sur l'hôpital d'Henin-Liétard.

SPORTS & JEUX

A ROUBAIX

ACADEMIE DES SPORTS

Demain réunion au siège, à 18 h. 15 pour ceux qui désirent accompagner leurs camarades Détré, Dejaeger, Baete et Caselain qui boitent au Théâtre de Courtrai. Départ par le train de 18 h. 35.

A ROUBAIX

UNION ROUBAISIENNE

DES SPORTS ATHLÉTIQUES

L'Union Roubaissienne des Sports Athlétiques, 22, rue Jeanne d'Arc (près des Halles), organise pour le dimanche 5 février un championnat de lutte amateur, sous le patronage de la Fédération Halliophilie et Athlétique du Nord. Les adhésions sont reçues au siège accompagnées de la somme de 3 fr. Le dernier délai d'inscription est fixé définitivement au 22 janvier. De nombreux prix et diplômes seront attribués aux concurrents. Pour tous renseignements s'adresser au siège.

COLOMBOPHILIE

A LTS

PIGEONS EGARES. — M. Paul Deschamps, 172, rue de Leers, a déclaré à la mairie avoir eu la possession de pigeons égarés, avec bagues n° 485.251, 1930, 3007.577, 1931. Les déclarer chez lui.

CHOCOLAT Nouvelle Fabrication

Genre BELGE LACROIX

CADEAUX UTILES aux acheteurs

La Vie Ouvrière

Union Départementale des Syndicats Ouvriers DU NORD

POUR LA DÉFENSE DES 8 HEURES TOUS LES MOYENS DOIVENT ÊTRE EMPLOYÉS, MEME LA GREVE GÉNÉRALE.

C'est ainsi que se termina l'ordre du jour adopté par la Commission Administrative de l'Union Départementale, lors de sa réunion du 4 janvier. Pour la défense d'une réforme telle que celle des 8 heures il n'est, en effet, aucun effort qui ne soit employé.

Pour l'obtention de celle-ci, pendant près de 40 ans des ouvriers ont été jetés sur le pavé, des militants ont été emprisonnés, pour l'obtention de la limitation des heures de travail, la classe ouvrière compte à son actif des morts, il ne faut donc pas qu'on laisse croire un seul instant à la bourgeoisie qu'on oublie ce passé de luttes et de sacrifices.

La bourgeoisie française, une des plus retrouvées de l'Europe, ne se contente pas de campagne de presse contre la loi de huit heures. Deux arguments reviennent surtout en ligne de compte, d'abord la nécessité d'une forte production et ensuite la non application de la loi dans les autres pays.

Allons donc, jusqu'à ce jour la forte production de la limitation des heures de travail et elle pourra ne pas y aboutir qu'à condition qu'il y ait une réglementation de la production basée sur la consommation ou de l'utilité du produit.

Enfin, le second argument ne peut sincèrement être invoqué puisque les voisins de la France appliquent la loi plus justement qu'on ne l'applique chez nous. Ainsi la moyenne d'heures de travail en Allemagne est de 42 heures pour les travailleurs des communes du gaz, des eaux, de 45 heures dans le textile, de 46 dans les métaux et de 48 heures dans toutes les autres corporations en Allemagne, ce qui est bien au-dessus de ce que les Administrations et chose que nous ne pouvons pas chez nous l'application de la loi est garantie par des pénalités.

Les 48 heures sont un maximum, l'employeur qui y contraindrait est puni à chaque infraction. Or donc mal fondé l'argument qu'on occurence en France et qu'il est indispensable qu'on suspende pendant un certain temps l'application de la loi.

La campagne de presse aboutit déjà à des violations flagrantes de la loi du 23 avril 1919. Rien que dans l'industrie textile dans le département les patrons obtiennent des inspecteurs du travail des permis de faire des heures supplémentaires avec une excessive facilité, ce qui est évident ont reçu des ordres. C'est là qu'apparaît la complexité gouvernementale.

Ajouter à cela la récupération des jours de fête et la loi de huit heures n'existe plus que de nom.

Le commencement de l'année à la fin on fait 50 et 52 heures, qu'on se rend compte que le maintien de l'habitude on n'aura plus qu'un pas à faire pour supprimer légalement la loi.

Que la réaction relève la tête, nul n'en doute, qu'au Sénat et à la Chambre, le Bloc National peut tout se permettre, c'est possible, que les patrons textiles et métallurgiques, les Compagnies houillères, se sentent soutenues par le gouvernement dans leur lutte pour la diminution des salaires, nous les croyons aisément, seulement la classe ouvrière n'a pas encore dit son mot sur la question des huit heures.

Si nous avons pu pour les salaires livrer de grandes batailles, il est permis d'espérer que nous pourrions faire plus pour la défense des 8 heures.

La C. G. T. ferait bien d'examiner de très près le danger résultant de la campagne menée par le haut patronat. Il est d'autant plus réel que l'on procède par paliers. Heures supplémentaires, heures de nuit, heures de dimanche et jours de fêtes et l'habitude aidant on se passe des 8 heures sans s'en apercevoir.

Les diminutions de salaires tendent en grande partie à faire rechercher par les travailleurs la perte du gain par des heures supplémentaires dans un tel état.

Malgré la résistance du prolétariat ne peut être partielle. La bourgeoisie pourrait très bien essayer le coup dans des industries comme le vêtement, la chapellerie, les employés, le textile même, etc. ne nous laissons donc pas prendre, que toutes les Fédération, que toutes les Unions Départementales inscrivent à leur ordre du jour l'examen de cette importante question de défense de la réforme si durement acquiescé et que la C. G. T. centralisent les efforts, soit prête à donner l'alarme, elle sera suivie, mais il faut la préparation de l'action.

Nous serions fâchés si nous ne lenterions pas tout pour maintenir ces concepts. L'Union Départementale du Nord de sera pas la dernière dans l'action, la C. G. T. peut compter sur elle.

J. HUYGHE
secrétaire-général de l'U. D.

La Reine des Montres pour HOMME ou DAME imitant l'or et s'y méprenant contre tout vice de construction. Pour Homme, Demain Prix : 47.50. Pour Dame, Demain Prix : 37.50. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz.

PÉTROLIAT P. & ANNONCET, Bénéf. Privilégié (Marque) à BEREAISON (Douba). (Circulaire à Boucaux, Mortaux, Villers-lez-Loup).

IMPORTANT. — Vous avez intérêt, spécialement aux personnes de 10 à 15 ans, à recevoir à domicile de grands articles, pour vous en servir à l'occasion de fêtes, mariages, baptêmes, etc.

La Reine des Montres pour HOMME ou DAME imitant l'or et s'y méprenant contre tout vice de construction. Pour Homme, Demain Prix : 47.50. Pour Dame, Demain Prix : 37.50. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz.

La Reine des Montres pour HOMME ou DAME imitant l'or et s'y méprenant contre tout vice de construction. Pour Homme, Demain Prix : 47.50. Pour Dame, Demain Prix : 37.50. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz.

La Reine des Montres pour HOMME ou DAME imitant l'or et s'y méprenant contre tout vice de construction. Pour Homme, Demain Prix : 47.50. Pour Dame, Demain Prix : 37.50. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz.

La Reine des Montres pour HOMME ou DAME imitant l'or et s'y méprenant contre tout vice de construction. Pour Homme, Demain Prix : 47.50. Pour Dame, Demain Prix : 37.50. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz.

La Reine des Montres pour HOMME ou DAME imitant l'or et s'y méprenant contre tout vice de construction. Pour Homme, Demain Prix : 47.50. Pour Dame, Demain Prix : 37.50. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz. Boîtier en or blanc ou en or rouge. Montre à quartz.

Notre Service Renseignements

UN PERE ET UNE MERE DANS LA PEINE

— Voyez la lettre de M. Mouservin parue dans notre numéro portant la date du 18 janvier. Nous ne manquons pas de vous tenir au courant des informations plus précises qui nous seront données sur cette question.

JE SUIS DANS L'INQUIÉTUDE 572 D. M. 30. — Vous trouverez dans notre journal portant la date du 18 janvier, une lettre de M. Mouservin, qui vous donnera pas de vous faire connaître les informations plus précises qui nous seront données.

UN LECTEUR ASSIDU B 4. — Vous trouverez dans notre journal portant la date du 18 janvier la réponse de M. le Sénateur Mouservin à la demande de renseignements complémentaires qui lui avons faite. Nous ne manquons pas de vous donner dès que nous le pourrons des informations plus précises sur cette question.

LA CUISINE

Paté en croûte

L'Hiver est une saison propice à la consommation du paté en croûte, car en hiver il est plus agréable de manger un plat chaud que froid. Le paté en croûte est un plat qui se conserve longtemps et qui est très agréable à manger.

Prenez par parties égales du rabe de lapin, de filets de porc, trois tranches de veau, découpées en morceaux gros comme le pouce. Mettez dans un plat non vernissé vos morceaux de lapin, veau et porc. Salez, poivre, mettez épices, clous de girofle, laurier, thym, un bouquet de persil, trois carottes et quatre oignons coupés en fines tranches, quelques échalottes et ajoutez un fort verre de bon cognac.

Couvrez et mettez en un lieu frais. Laissez mijoter pendant 3 heures avec un verre de bourbon plusieurs fois par jour avec une cuiller en bois.

Prenez de la farine, à laquelle vous ajoutez beurre et graisse de porc, soit environ 125 grammes de chaque pour un kilo de farce, délayez avec de l'eau, mettez un peu de levure, brisez peu, salez légèrement — faites une pâte que vous laisserez reposer 3 heures.

Blendez cette pâte au rouleau en lui donnant une forme rectangulaire, réservez une partie de la pâte pour le dessus.

Voire pâte doit avoir un doigt d'épaisseur, garnissez le dessus de votre paté d'une bande de lard très mince, tendez vos morceaux de viande en ayant soin de retirer vigoureusement les os, persil, laurier, etc. Faites plusieurs lits.

Rabetez la pâte sur les côtés de façon à couvrir votre viande presque en entier. Humectez les joints avec de l'eau pour que la pâte adhère. Mettez le jus de votre marinade. Couvrez alors avec la partie de la pâte que vous avez réservée, en ayant toujours soin de coller les bords, réservez sur le dessus une petite ouverture pour l'échappement de la vapeur. Vous pouvez alors, avec vos débris de pâte enrouler la dessus de votre paté avec des dessins géométriques, monogrammes, etc. Avec un peu de jaune d'œuf étendu d'eau, dorez au pinceau le dessus et les côtés de votre paté.

Mettez sur une plaque préalablement graissée, et mettez au four bien chaud, pendant 1 heure. Changez de côté de temps à autre, de façon à ce qu'il cuise régulièrement, et lorsqu'il est cuit, retirez.

Ce paté demande à être mangé froid, lorsque le jus de la cuisson est complètement consommé.

EN CUISINE

Les délices de QUENELLES PETITJEAN sont indispensables comme mets ou garnitures.

Acieries de France (act. 500 t. p.) 531... 521...
Etablissements Feuilleux (act. 100 t. p.) 185...
Const. et Tr. pub. d'Aras (act. 250 t. p.) 304... 304...
Denain et Anzin (act. 500 t. p.) 1501... 1492...
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.) 605... 623...
Etablissements F. M. F. Monro... 78... 75...
Cher et C^e (act. 100 t. p.) 1474... 1473...
C^e Ind. de Mat. de Tr. (act. 500 t. p.) 4... 4...
Soc. Ind. de Verres (act. 500 t. p.) 412... 412...
Etablissements Kuhlmann (act. 250 t. p.) 459... 451...
Crédit du Nord (act. 500 t. p.) 870...
es-rép. 125...

Acieries de France (act. 500 t. p.) 531... 521...
Etablissements Feuilleux (act. 100 t. p.) 185...
Const. et Tr. pub. d'Aras (act. 250 t. p.) 304... 304...
Denain et Anzin (act. 500 t. p.) 1501... 1492...
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.) 605... 623...
Etablissements F. M. F. Monro... 78... 75...
Cher et C^e (act. 100 t. p.) 1474... 1473...
C^e Ind. de Mat. de Tr. (act. 500 t. p.) 4... 4...
Soc. Ind. de Verres (act. 500 t. p.) 412... 412...
Etablissements Kuhlmann (act. 250 t. p.) 459... 451...
Crédit du Nord (act. 500 t. p.) 870...
es-rép. 125...

Acieries de France (act. 500 t. p.) 531... 521...
Etablissements Feuilleux (act. 100 t. p.) 185...
Const. et Tr. pub. d'Aras (act. 250 t. p.) 304... 304...
Denain et Anzin (act. 500 t. p.) 1501... 1492...
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.) 605... 623...
Etablissements F. M. F. Monro... 78... 75...
Cher et C^e (act. 100 t. p.) 1474... 1473...
C^e Ind. de Mat. de Tr. (act. 500 t. p.) 4... 4...
Soc. Ind. de Verres (act. 500 t. p.) 412... 412...
Etablissements Kuhlmann (act. 250 t. p.) 459... 451...
Crédit du Nord (act. 500 t. p.) 870...
es-rép. 125...

Acieries de France (act. 500 t